

Diplôme Universitaire en Technologie Génie de l'Environnement-GE À l'Ecole Supérieure de Technologie d'Essaouira

Diplômes requis :

Baccalauréat : Sciences expérimentales (Physique/chimie(PC), Sciences de la vie et de la terre(SVT)) Sciences agronomiques et Sciences Maths (A).

- **Pré-requis pédagogiques spécifiques**: Les sciences de la vie et de la terre, Mathématiques, Chimie géographie nationale.
- **Procédures de sélection :** L'accès au semestre S1, la sélection s'effectuera sur la base des notes obtenues à l'examen du baccalauréat national.

Les lauréats de cette filière peuvent être embauchés dans le secteur privé et public

Les lauréats de cette filière peuvent être embauchés dans le secteur privé et public entant que :

- Technicien chargé d'études sur la qualité des différents milieux physiques (Eau, Air, et Sol);
- Contrôleur dans les laboratoires de recherche environnementale ;
- Coordonnateur de projets de développement durable;
- Conducteur et gestionnaire d'un projet de l'environnement ;
- Éducateur en environnement ;
- Technicien chargé du suivi de la qualité des eaux au niveau d'un bassin versant (Agence des bassins Hydrauliques);
- Inspecteur en environnement;
- Représentant technique en équipements environnement (traitement des eaux, dépollution, décharge....);
- Conducteur de station d'épuration des eaux usées (STEP);
- Conducteur d'une décharge contrôlée;
- Conducteur d'une station de traitement de l'eau potable ;
- Conseiller en environnement;
- Technicien des analyses en laboratoire ;
- Technicien chargé d'études sur la qualité des différents milieux physiques (Eau, Air, et Sol);
- Technicien de l'environnement au niveau des communes;



Diplômes requis :

Baccalauréat : Sciences expérimentales (Physique/chimie(PC), Sciences de la vie et de la terre(SVT)) Sciences agronomiques et Sciences Maths (A).

- **Pré-requis pédagogiques spécifiques**: Les sciences de la vie et de la terre, Mathématiques, Chimie géographie nationale.
- **Procédures de sélection :** L'accès au semestre S1, la sélection s'effectuera sur la base des notes obtenues à l'examen du baccalauréat national.